

Lancement du MOOC « Entreprendre dans les industries culturelles à l'ère du numérique »

Le ministère de la Culture s'est associé avec l'École d'Affaires publiques de Sciences Po afin de réaliser le MOOC « Entreprendre dans les industries culturelles à l'ère du numérique ».

Ce « cours en ligne ouvert à tous » est disponible, gratuitement et sur inscription, sur la plateforme Coursera depuis le 19 septembre 2018. Son objectif est de présenter les enjeux, les méthodes, les outils et les compétences utiles pour mener à bien un projet entrepreneurial dans le secteur des industries culturelles.

Plus de cent vidéos (de 3 à 15 minutes chacune), articulées autour de huit séances thématiques, sont mises à disposition des apprenants. Les intervenants figurant dans ces vidéos sont des professionnels et des entrepreneurs culturels ainsi qu'enseignants de Sciences Po, parmi lesquels André Manoukian (Fondateur de Muzeek), Pascal Nègre (Ex-Directeur d'Universal Music France et Fondateur de la société #NP), Bruno Patino (Directeur éditorial d'Arte), Lorenzo Benedetti (Fondateur du Studio Bagel), Alain Sussfeld (Directeur Général de UGC), Françoise Benhamou (Professeure d'économie à l'Université Paris XIII) ou Martin Ajdari (Directeur général des médias et industries culturelles).

L'objectif de ce MOOC est d'aider les apprenants à acquérir les compétences nécessaires à la création et au développement de structures culturelles tout en appréhendant les enjeux, défis et opportunités engendrés par la transformation numérique. Les secteurs couverts par ce MOOC concernent le champ de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture ainsi que le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : les secteurs du livre, de la musique enregistrée, de la presse, de l'audiovisuel, du cinéma et du jeu vidéo.

Ce MOOC est la première initiative du Ministère de la Culture en matière de formation numérique. Apparue dans les années 2000 dans les grandes universités américaines, c'est à partir de 2012 que cette innovation pédagogique s'appuyant sur des outils numériques se développe en France.

Informations pratiques :

En ligne sur <https://fr.coursera.org/>

Le MOOC est ouvert à tous, gratuitement et sur inscription.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC